

DESCRIPTION DE LA MOTOCYCLETTE TYPE U 2 C

Construite par la Société "LA MOTOCONFORT"

16, Rue Lesault — PANTIN (Seine)

R. C. Seine 221.422 B

1° PARTIE CYCLE

Cadre. — En tubes d'acier.

Fourche. — Télescopique.

Roues. — A rayons munies de pneumatiques de 25x3, roues avant et arrière à broche.

Frein arrière. — A tambour avec segments intérieurs, diamètre 130 mm, commandé à l'avant au pied gauche.

Frein avant. — A tambour avec segments intérieurs, diamètre 130 mm, commandé par levier à main droite.

Suspension arrière. — Du type coulissant.

2° GROUPE MOTEUR

Réservoir à essence. — En tôle d'acier de 0,9 m/m, à cheval sur le cadre et clos par un bouchon expandeur. Capacité 10 litres environ, muni à sa base d'un bouchon de vidange.

Moteur monocylindrique. — A essence, fonctionnant suivant le cycle 4 temps, distribution par soupapes en tête et culbuteurs. Alésage 56 mm, course 71 mm. Cylindrée 174,8737 cm³, puissance 2 chevaux suivant la formule administrative.

Allumage. — Par volant magnétique haute tension avec avance automatique.

Carburateur. — A niveau constant.

Graissage. — Par circulation d'huile automatique.

Embrayage. — A disques multiples travaillant dans l'huile commandé par manette au guidon à main gauche.

Changement des vitesses. — A 4 vitesses toujours en prise, commandé par sélecteur à double pédale au pied droit. En appuyant sur la pédale avant on monte la gamme des vitesses, en appuyant sur la pédale arrière on la descend, le point mort étant obtenu en appuyant à fond sur la pédale arrière.

Démultiplicateur. — A un pignon de 32 dents solidaire de l'arbre moteur, engrené avec une roue de 80 dents solidaire de l'arbre de boîte de vitesses.

Transmission. — Un pignon de 17 dents solidaire de l'arbre de sortie de la boîte de vitesses, entraîne par l'intermédiaire d'une chaîne à rouleaux une roue de 46 dents solidaire de la roue arrière.

Équipement électrique. — Le volant magnétique alimente un phare de 180 m/m, agréé A.B.T.P. n° 389 avec dispositif code et maintient en charge au moyen d'une cellule redresseuse, une batterie de 6 volts, 7 ampères-heure qui alimente l'avertisseur, le dispositif d'éclairage à l'arrêt et la lanterne arrière avec éclairage de la plaque de police. Le commutateur est à main gauche.

Vitesse de rotation du moteur. — Régime d'utilisation : 4.000 T/M. — Régime maximum : 4.500 T/M.

Rapport de démultiplication :

Vitesse maximum de la machine :

En prise directe : $\frac{80}{32} \times \frac{46}{17} = 6,76$

En prise directe : $\frac{0.002 \times 60 \times 4500}{6,76} = 80 \text{ km/h.}$

En 3^e vitesse : $\frac{80}{32} \times \frac{46}{17} \times \frac{28}{17} \times \frac{20}{25} = 8,9$

En 3^e vitesse : $\frac{0.002 \times 60 \times 4500}{8,9} = 61 \text{ km/h.}$

En 2^e vitesse : $\frac{80}{32} \times \frac{46}{17} \times \frac{28}{17} \times \frac{24}{20} = 13,35$

En 2^e vitesse : $\frac{0.002 \times 60 \times 4500}{13,35} = 40,5 \text{ km/h.}$

En 1^{re} vitesse : $\frac{80}{32} \times \frac{46}{17} \times \frac{28}{17} \times \frac{28}{17} = 18,3$

En 1^{re} vitesse : $\frac{0.002 \times 60 \times 4500}{18,3} = 30 \text{ km/h.}$

Poids de la machine. — 87 kilogs.

Silencieux d'échappement. — Un tube de 32 m/m de 1 m. environ de longueur, débouche dans un pot cylindrique garni de chicaneaux en spirales. Les dimensions du pot sont : diamètre : 75 m/m, longueur : 310 m/m. Le volume du système d'échappement est d'environ : 2 litres 100.

3^e MARQUE DU CONSTRUCTEUR

Chaque motocyclette est munie d'une plaque métallique fixée au moteur portant la cylindrée, le type, l'année de sortie du moteur et le numéro dans la série du type.

Reg. A.A. N° 13479-48. — Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur le **5-1-49** sur le véhicule n° 530.002 à moteur n° 530.001 du type **U 2 C** ci-dessus décrit, que ce type satisfait aux articles 2, 3, 21, 22, 23, 24, et l'article 48, paragraphe 2 du Code de la Route promulgué par le Décret du 20 Août 1939 et décrets l'ayant modifié (notamment celui du 5 Juin 1943).

Puissance à admettre par application de la Circulaire Ministérielle du 11 Avril 1927 :

DEUX CHEVAUX (175 cm³)

CATÉGORIE : **MOTOCYCLETTE.**

Vu :

Paris, le 5 Janvier 1949

L'Inspecteur Général des Mines,

Signé : LAFAY

L'Ingénieur des Mines f.ton,

Signé : PARIS

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Je soussigné, Madame VINCENT, représentante dûment accréditée de "LA MOTOCONFORT", 16, Rue Lesault, PANTIN (Seine), constructeurs, certifie : a) que le véhicule :

1 Genre : Motocyclette	6 Puissance administrative : 2 chevaux.
2 Marque : Motoconfort	7 Carrosserie :
3 Type : U. 2 C.	8 Nombre de places assises (y compris le conducteur) :
4 N° dans la série du type : cadre 7I7I28 moteur 7I7840	9 Charge utile :
5 Source d'énergie : Essence.	10 Poids à vide :
5 bis Cylindrée (en cm ³) : 174,8737 cm ³ 2 ou 4 temps : 4 temps	11 Poids total autorisé en charge : du véhicule isolé d'un ensemble

est entièrement conforme au type décrit plus haut.

b) Que ce véhicule sort de nos usines le **13 Octobre 1954**
pour être livré à M. ANTOINE 24, rue Denfert Rochereau RAON L'ETAPE (Vosge)

Fait à PANTIN

le 13 Octobre 1954

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature le cachet du modèle ci-contre.



(Signature).

